ART. 14 N° **1355**

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 1355

présenté par Mme Lorho

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les recherches sur l'embryon humain ne sont pas éthiques. Elles n'ont d'ailleurs pas fait leurs preuves en termes de recherche. Il est donc nécessaire de trouver des alternatives à la recherche sur l'embryon humain.